

À l'attention de Monsieur Marc Fesneau
Ministre



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

A Paris, le 12 juillet 2023

Monsieur le Ministre,

Nous prenons attache auprès de vous au sujet de la situation alarmante des vignobles des départements de la Dordogne, du Gers, de la Gironde, du Lot, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, soumis à des attaques de mildiou particulièrement brutales depuis le début de l'été.

NATHALIE DELATTRE

DIDIER PARIS

VINCENT LEGLANTIER

SENATRICE DE LA GIRONDE
& VICE-PRESIDENTE DU
SENAT

DEPUTE DE LA
COTE-D'OR

CONSEILLER MUNICIPAL DE
SEZANNE

COPRESIDENTS ET
SECRETAIRE GENERAL
DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ELUS DE LA
VIGNE ET DU VIN

Le développement des maladies cryptogamiques (mildiou, black-rot), provoqué par une météo printanière et estivale aux conditions tropicales dans ces départements, cause des dégâts irréparables sur de nombreuses parcelles. En Gironde par exemple, plus de 90% du vignoble est touché et certaines vignes sont déjà condamnées à ne pas être vendangées. Une situation insupportable pour nombre de viticulteurs subissant déjà la grave crise économique affectant la quasi-totalité de la filière vitivinicole française.

Tout est fait pour limiter au maximum les conséquences des maladies sur le végétal, mais il est essentiel d'anticiper les besoins des professionnels les plus affectés en lançant un état des lieux sanitaire du vignoble via les Directions départementales des territoires et Directions départementales des territoires et de la mer respectives de ces six départements. Ce diagnostic d'urgence doit permettre de déclencher le nouveau dispositif assurantiel universel au bénéfice des professionnels ayant subi plus de 50% de perte de récolte en raison de l'excès de pluviométrie constaté.

La situation actuelle nous impose d'agir au plus vite afin de répondre au désarroi grandissant des viticulteurs présents dans ces départements. Le gouvernement doit déclencher cet état des lieux sans attendre et anticiper dès aujourd'hui les demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour perte de fonds d'origine climatique à venir.

Sachant compter sur votre soutien dans ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Bien cordialement

Nathalie DELATTRE

Bien cordialement

Didier PARIS

Vincent LÉGLANTIER